#### DOSSIER D’INSCRIPTION

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos invités lors du Salon de la Maquette et de la Figurine qui se déroulera les 17 et 18 JUIN 2017, Salle des Fêtes de Belle-Isle à Châteauroux.

Afin de préparer au mieux cette exposition, nous vous rappelons que l’envoi de votre dossier concernant votre participation devra se faire avant le 30 MAI 2017.

**LIEU ET DATE** :

Le salon a lieu les 17 et 18 juin 2017, Salle Barbillat Touraine (salle des fêtes), situé à Belle Isle, Avenue Daniel Bernardet – 36000 CHATEAUROUX.

Le salon de la Maquette et de la Figurine est ouvert au public le samedi de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 18h00.

**POUR INFORMATION :**

Notre exposition se déroule durant le second tour des élections législatives le 18 juin 2017.

**MONTAGE ET DÉMONTAGE** :

La mise en place s’effectuera le samedi 17 juin de 09h00 à 12h00.

Le démontage sera fait le dimanche 18 juin à partir de 18h00.

**Les participants s’engagent à ne pas démonter avant la fermeture des portes au public\*.**

\*Sauf autorisation exceptionnelle.

Des prises électriques, réservées à l’inscription, seront installées aux places correspondantes sur lesquelles les exposants pourront se brancher avec des prolongateurs en bon état, sécurisés et normalisés.

**INSCRIPTIONS** :

Les inscriptions se font à l’aide du bulletin ci-joint.

Le Maquette Club 36 se réserve le droit de refuser une demande d’inscription sans avoir à se justifier de sa décision.

**Le bulletin d’inscription est à retourner par email ou par courrier au plus tard le 30 mai 2017.**

# RÈGLEMENT DU SALON

Le MAQUETTE CLUB 36 se réserve l’organisation matérielle de l’exposition, ainsi que le droit de faire appliquer le dit règlement.

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

*ARTICLE 1 :* Aucun droit de participation n’est demandé et aucun financement ne sera donné pour l’exposition.

*ARTICLE 2 :* L'exposition est ouverte à toutes personnes maquettistes affiliées ou non à un club.

*ARTICLE 3 :* Toute forme de maquettisme est acceptée sauf celles visant à des fins d’exploitations publicitaires, professionnelles.

*ARTICLE 4 :* Les maquettistes exposants devront se conformer aux instructions données sur place par un responsable pour leur installation.

*ARTICLE 5 :* Chaque stand est durant toute la durée de l’exposition sous la responsabilité des occupants, ainsi chaque club devra en assurer la surveillance. Néanmoins une permanence pour la surveillance de la salle sera mise en place dès l’ouverture de l’exposition.

*ARTICLE 6 :* Chaque exposant est responsable de ses réalisations présentées, il devra donc en assurer la bonne moralité.

*ARTICLE 7 :* Le Maquette Club 36 ne prend aucune assurance pour les exposants et leurs modèles. En cas de détérioration, de perte, ou de vol, le Maquette Club 36 décline toutes responsabilités, il ne pourra lui être demandé aucune compensation.

Ce règlement n’est pas limitatif, toute modification pouvant apporter une qualité supérieure à l’exposition pourra être adoptée par le bureau du club organisateur.

### DOSSIER D’INSCRIPTION A NOUS RETOURNER AVANT LE 30 MAI 2017.

**NOM ET PRÉNOM :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**CLUB  INDÉPENDANT  PROFESSIONNEL\***

*\* Le règlement de votre stand est a libellé au Maquette Club 36, pour un montant de 9€ du ml*

**NOM DU CLUB OU DE L’ENTREPRISE :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**ADRESSE POSTALE :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**CODE POSTAL :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_. **COMMUNE :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**ADRESSE MAIL :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_. **(Obligatoire)**

Nombre de personnes présentes sur le week-end : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) 

Nombre de mètres souhaité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_mètres.

(Ce métrage limité à 8 mètres maxi club ; 6 mètres maxi indépendant).

Branchement électrique : OUI  NON

Type de modèles exposés :

avion  bateau  blindés  dioramas  figurines historiques  figurines fantastiques

véhicules civils  SF.

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Hôtels :

Le Maquette Club 36 ne s’occupe pas de la réservation des hébergements.

Les exposants pourront se référer au lien suivant pour leurs réservations :

http://www.chateauroux-tourisme.com

Repas :

Un stand sandwich - buvette se tiendra à votre disposition dans la salle.

### ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Une confirmation d’enregistrement de notre part vous sera envoyée à la validation de votre inscription.